

LES THERMES DE VÉSUNE
OU LA DESCRIPTION DES
SUBSTRUCTI
ONS
récemment
MISES A DÉCOUVERT A PÉRIGUEUX;

PAR
M. L'Abbé AUDIERNE,

*Chevalier de la Légion-d'Honneur,
inspecteur des monuments historiques du département de la Dordogne,
correspondant de S. Exc. le ministre d'Etat,
membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne,
membre de plusieurs sociétés savantes, etc., etc.*



PÉRIGUEUX,
IMPRIMERIE DUPONT ET C^o, RUE TAILLEFER.

Dec. 1857.

A Monsieur Lasfay
Secrétaire en chef de sa
Mairie. Hommages de sa
part de L'auteur

3'abbé Mouterne



Audierne

LES THERMES DE VÉSUNE

OU LA DESCRIPTION DES

SUBSTRUCTIONS

récemment

MISES A DÉCOUVERT A PÉRIGUEUX;

PAR

M. L'Abbé AUDIERNE,

*Chevalier de la Légion-d'Honneur,
inspecteur des monuments historiques du département de la Dordogne,
correspondant de S. Exac. le ministre d'Etat,
membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne,
membre de plusieurs sociétés savantes, etc., etc.*

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX



PÉRIGUEUX,
IMPRIMERIE DUPONT ET C^o, RUE TAILLEFER.

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

Déc. 1857.

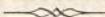
PZ58

E.R.
PZ 58
C1280035

— 6 —
A LA MÉMOIRE

DE MES ANCIENS MAITRES, AMIS ET COLLÈGUES EN ARCHÉOLOGIE

JOUANNET, BOUFFANGES, DE LESPINE,
DE TAILLEFER, DE MOURCIN ET BRARD.



O vous qui m'aimâtes à l'égal d'un fils , vous pour qui la science était le sentiment de la vie et l'étude un besoin; vous qui portâtes avec gloire , pendant toute votre vie, dans notre chère province , le sceptre archéologique , et dont l'esprit élevé , agrandi par les vastes connaissances d'un passé immortel de grandeur et de puissance, ne connut jamais l'égoïsme qui enlaidit tout ; vous qui nous communiquiez vos idées, nous faisiez partager le fruit de vos travaux avec cette libéralité franche et cordiale qui , découlant de l'abondance et de

la richesse , prouve que vous pouviez donner toujours sans craindre de vous appauvrir jamais ; vous qui ne faites point de la science une spéculation, un marche-pied à la fortune, mais qui dissipâtes une partie de la vôtre à enorgueillir votre pays de ses monuments de gloire ; vous enfin dont le mérite, d'autant plus modeste qu'il était réel, eût souffert pendant votre vie des éloges bien mérités que je vous donne après la mort, recevez comme un hommage de respectueuse gratitude ce souvenir de nos thermes de Vésune ! Les premiers , vous m'en signalâtes l'emplacement : je devais le premier vous en signaler la découverte.

Et vous , ministre d'un monarque le plus grand de nos temps modernes, vous l'un des plus beaux titres d'illustration de notre cité fière de vous avoir donné le jour, c'est par suite de votre amour filial pour elle et pour ses intérêts , que nous vous devons une découverte que nous avaient ca-

chée, pendant plus de dix-sept siècles, les entrailles de la terre : recevez, illustre ministre, notre tribut de reconnaissance !

Vous aussi, savant ministre d'Etat que l'Institut, ce corps d'élite dans la science, vient récemment d'appeler dans son sein, recevez nos remerciements pour les fonds destinés à de nouvelles découvertes !

Les thermes de Vésune remontaient au siècle immortel d'Auguste, de cet empereur que la Providence fit naître pour la paix du monde.

Ainsi, Dieu rapproche à son gré les hommes et les siècles. Sous un nouvel Auguste, né aussi pour pacifier l'univers, les substructions de nos thermes pourront revoir le jour.

chide, pendant que je suis à la sépulture de
Mme. son amie, Mme. de la Motte : 1699-
1700, il meurt dans la même ville, morte à la mort de
l'écouménique, morte dans la mort de
l'abbé, mort dans la mort de l'abbé.
Lorsqu'il meurt, il a été nommé à l'abbaye
du Jésuite, et lorsque l'abbé d'Alstot meurt
également, il est nommé à l'abbaye
dans son siège. Il meurt dans l'abbaye
morte pour les trois dernières années
mouvement d'écouménique !
Les théâtres de l'Académie de l'Amour
peignent un siège intérieur à l'Amour
de cet émbleme qui est l'Amour
d'une forme de bâton de manteau.
Mais, pour l'abbé à son siège, les
boumons de l'Académie, de l'Amour
et l'Amour, de l'Amour, sont bientôt
l'Amour, les amours, l'Amour, de l'Amour
l'Amour, bientôt l'Amour, de l'Amour.

LES THERMES DE VÉSUNE *
OU LA DESCRIPTION

DES SUBSTRUCTIONS

RÉCÉMMENT MISES A DÉCOUVERT A PÉRIGUEUX.

Les Gaulois se baignaient peu, les Pétrucoriens peut-être moins encore; mais les Romains avaient d'autres idées sur l'hygiène, sur la propreté, et, devenus leurs vainqueurs, comme ils l'étaient déjà d'une grande partie de l'univers, en paraissant ménager leurs croyances, leurs usages, leurs lois mêmes, ils implantèrent au milieu d'eux tous leurs moyens de civilisation. Ils en agissaient ainsi à l'égard de tous les peuples, dans un but d'utilité universelle, pour arriver insensiblement à cette unité de direction et de souveraineté qu'ils étendirent sur le monde entier. De là ces thermes, ces amphithéâtres, ces cirques, ces naumachies, ces théâtres, ces basiliques, ces gymnases, ces portiques, ces temples magnifiques et en si grand nombre, et tout cela pour l'embellissement des villes et pour le plaisir de ceux qui les habitaient.

Mais nous n'avons à nous occuper ici que des thermes de Vésune. Le gouvernement romain les fit cons-

* Nous restituons ici aux Périgourdins et à leur antique cité leurs noms gaulois, tels que les inscriptions et les monnaies de l'époque nous les ont conservés.

truire; ils étaient publics (1); leur style architectonique leur assigne le premier siècle. Les baigneurs durent payer à cette époque une légère rétribution jusqu'au règne des Antonin, où l'entrée des thermes fut entièrement gratuite.

Les thermes de Vésune étaient sur les bords de la rivière de l'Isle, presqu'en face de la Maladrerie. La fontaine de l'Amourat, située dans la commune de St-Laurent-sur-Manoire, les alimentait à neuf kilomètres de distance, par le moyen d'un grand aqueduc en béton, dont on retrouve encore de nombreuses traces dans son parcours (2). Il cotoyait la route de Lyon actuelle, longeait la rivière sous le Petit-Change, passait près de ce qu'on appelle la Petite-Maison, parcourait la garenne, se dirigeait vers le pavillon, traversait la rivière en face du moulin de Cache-pouil et aboutissait ainsi aux thermes. On sait que les Romains n'employaient que très rarement, pour leurs bains publics, les eaux de rivière : ils leur préféraient toujours les eaux vierges (3).

(1) Les bains publics furent introduits à Rome au temps de Pompée, et, par un rapprochement singulier, les thermes de Vésune furent restaurés par un Marcus Pompée, prêtre du temple de Mars. Ce Pompée était un affranchi, *libertus*; il l'avait été probablement lui ou ses aïeux par l'illustre famille dont il portait le nom, suivant l'usage reçu.

(2) Cet aqueduc, tout en ciment, avait un mètre de hauteur et quatre-vingt-dix centimètres de largeur. Le canal avait trente-cinq centimètres de largeur et soixante centimètres de hauteur. Il était couvert en moellons, ou en dalles en pierres, fortement cimentées.

(3) Agrippa se servit pour ses thermes d'eau vierge, qu'il fit venir à Rome par de vastes aqueducs. Ses thermes étaient adossés au Panthéon. On me montra à Rome, dans le voisinage de ce temple, les ruines d'une ancienne salle ronde thermale qu'on me dit avoir appartenu à ces bains; mais ces vestiges me parurent d'un style fort postérieur à l'époque d'Augste, et je n'y crus pas.

Les bains de Vésune ne furent d'abord que des thermes, c'est-à-dire des bains d'eau chaude, comme les premiers établissements de ce genre qui furent faits à Rome. Plus tard, le luxe, les jouissances de la vie enrichirent ces lieux de réunion de bains d'eau froide, d'étuves, de bains à vapeur, de salles d'air tempéré, d'un onctuaire, de portiques, de statues, de mosaïques, de bibliothèques, de gymnases, de vastes promenades, de théâtres; mais rien de tout cela n'a jamais existé dans les thermes de Vésune; on en retrouverait encore quelques traces; des édifices de ce genre ne s'effacent pas complètement de la surface du sol qui les portait. Quant aux étuves et aux bains à vapeur, un hypocauste seul en constaterait l'existence, et tout semble prouver que les thermes de Vésune n'en avaient point. L'ouverture pour le chauffage était située dans de petites cours ou dans des vestibules voisins de l'hypocauste, et aux thermes de Vésune, les cendres trouvées en grande quantité aux deux extrémités de l'édifice prouveraient, au contraire, qu'il n'y avait là que des fourneaux qui chauffaient les eaux pour les communiquer par des tuyaux et des robinets aux chambres des bains. On pourrait dire que l'officine pour chauffer l'étuve était au centre, et qu'elle y est probablement encore; mais les nombreuses fouilles qu'on a déjà faites sans la trouver, font apprécier qu'elle n'y soit pas.

Quant à l'importance, la richesse ou la magnificence de ces thermes, les substructions mises à jour vont nous fixer sur ce point.

Ces substructions s'étendent en façade du sud au nord, sur une longueur de 63 mètres. Aux deux extrémités sont deux grandes niches de 6 m. 50 c. de diamètre et profondes de 4 m. 75 c. Entre ces deux niches et sur la même ligne se trouve une ordonnance de niches circulaires et carrées, alternées, comprises dans un mur de 2 m. 25 c. d'épaisseur, et diminuant de grandeur à mesure qu'elles se rapprochent du centre de l'édifice, où l'on voit deux massifs parallèles s'avancant en avant de 5 m. 25 c., et ayant

une largeur de 2 m. 25 c. Ces deux massifs paraissent avoir été destinés à recevoir soit des colonnes, soit des dés d'un grand escalier en perron.

Deux vastes aqueducs, dallés en briques et latéralement enduits en béton, bordent les deux extrémités de ces substructions; un troisième sort du centre de l'édifice, et à la ligne de façade, ces trois aqueducs dévient brusquement vers le sud-est et semblent arriver à un point commun de réunion, pour de là descendre à la rivière.

Du côté de la niche du nord, malheureusement en partie détruite, l'aqueduc se retourne à angle droit en traversant longitudinalement un mur de 1 m. 25 c., et semble recevoir les eaux d'un aqueduc supérieur se dirigeant dans la même direction que lui.

Le mur que traverse ce conduit forme la limite d'une salle adossée à la grande niche. Cette salle porte pour principal motif de décoration deux petites niches de 1 m. 45 c., détruites en partie de ce côté, mais que nous retrouvons parfaitement conservées dans la salle symétrique du sud.

Dans cette première salle existent encore les restes d'une mosaïque grossière, et au centre une vaste pierre de 1 mètre 80 centimètres entourée de deux rebords en pierre de taille, avec un caniveau aussi en pierre, s'élargissant à mesure qu'il s'éloigne de la cuve et qu'il se rapproche de l'aqueduc mentionné plus haut, dont il semble prendre les eaux. C'eût été alors une salle pour les bains d'eau chaude.

Derrière cette salle, il en existe une seconde dont on distingue encore les enduits et les bétons. En faisant des fouilles de ce côté, on a trouvé une quantité prodigieuse de cendres et de briques calcinées, ce qui fait croire à un appareil quelconque de chauffage. La grande niche méridionale offre les mêmes dispositions et la même quantité de cendres. Quant à l'aqueduc du centre sortant du milieu du bâtiment, il semble avoir été destiné à prendre toutes les eaux des diverses baignoires, pour les conduire à la rivière. Avant de traverser

le mur de façade, cet aqueduc parcourt en droite ligne une vaste salle centrale dont nous n'avons que le mur oriental et le commencement des murs du nord et du midi. Le mur oriental de cette salle, le même que celui de la façade, offre six pilastres de 75 centimètres de large sur 30 centimètres de saillie, séparés entre eux par des entrecolonnements de 1 mètre 50 centimètres. Cette disposition semble se reproduire sur les deux murs latéraux, sur lesquels, à 1 mètre 91 centimètres de l'angle, on aperçoit le commencement de deux autres pilastres. Ainsi, par le calcul des diverses parties constitutives de cette salle, nous arrivons à ce résultat, qu'en mettant 5 pilastres et 6 entrecolonnements seulement aux deux murs latéraux, nous obtenons une salle carrée de 15 mètres 20 centimètres, salle où en entrant se déshabillaient sans doute les baigneurs, comme cela se pratiquait dans tous les établissements de ce genre, pour se revêtir de la robe de bain. Je ne dirai pas que, sortant de cette salle, ils allaient se faire parfumer d'essences, jouer ensuite à la paume ou à la balle dans le sphéristère, se plonger après dans un bain chaud, en sortir pour se faire épiler, masser, étriller ou gratter avec le strigile; traverser à pas lents la salle tépidaire, se jeter enfin dans le bain froid et se faire parfumer de nouveau; non! je ne crois pas à tant de luxe de la part de nos ancêtres les Vésuniens; mais il est probable qu'ils prenaient tout simplement leur bain chaud, causaient peut-être avec leurs voisins et se retiraient ensuite (1).

(1) L'administration des bains publics était soumise à une grande régularité. Les heures étaient fixées pour les bains chauds, et, ces heures passées, il n'y avait plus pour les baigneurs que les bains froids.

C'est du moins l'induction qu'on peut tirer de ces deux vers de Martial :

*Redde pilam, sonat æs thermarum; Ludere Pergis?
Virgine vis sola lotus abire domum.*

Il paraîtrait aussi qu'on annonçait l'entrée et la sortie des bains par le son de la cloche.



Il paraît même que ces thermes ne furent guère fréquentés, puisqu'ils tombèrent entièrement de vétusté, *Therma omnino vetustate collabsa*, comme nous l'apprend cette inscription commémorative de la restauration de cet édifice par un affranchi des Pompée :

ET DEO APOLLINI

COBLEDVLITAVO
M. POMPEIVS. C. POMP
SANCTI. SACERDOT
ARENsis. FIL. QVIR. LIB —
SACERDOS. ARENSIS
QVI TEMPLVM. DEA.
TVTELAE. ET THERMA
PVBLIC. VTRAQ. OM. . .
VETVSTATE COLLABS.
SVA PECVNIA REST

V. S. L. M.

Aujourd'hui ces mêmes thermes ne présentent plus aussi que des ruines, et ces ruines ne sont encore que des fondations mal assises sur un sol de peu de consistance et fouillé peu profondément.

A la ligne d'établissement, on remarque une assise régulière et générale de briques. Les briques de l'extérieur sont à rebords. Celles de l'intérieur sont plus minces, moins larges et sans rebords : elles offrent même cette particularité que, sur leur lit de dessous, elles ont de profondes rudentures régulières, faites à l'aide d'un instrument d'une largeur de 20 centimètres, dont la forme devait être celle d'un peigne à dents carrees d'à peu près 8 millimètres. On remarque de semblables briques rudentées dans les fouilles faites pour le chemin de fer, entre la manutention et la caserne.

Du côté du nord seulement, on retrouve des traces de maçonneries en élévation. Le pilier séparant la grande niche de celle qui la suit présente encore la

base d'un piédestal grossièrement taillé et semble appartenir à l'ordre dorique. Au-dessus de cette base, on voit deux rangs de tuiles à rebords intercalés dans un grand appareil, singularité bizarre qu'on ne peut expliquer que par une parcimonie et une simplicité extrêmes (1). Le reste des constructions en élévation présente, comme toutes les constructions de cette époque, un blocage de moellons compris entre deux parements de pierres cubiques.

Il s'agit de savoir maintenant si les substructions que nous venons de décrire, et offrant un plan régulier, ont été une façade intérieure, principale ou latérale de l'édifice central, ou la façade d'un de ces bâtiments qui accompagnaient dans les bains antiques les murs d'enceinte.

Pour ce qui est d'une façade principale, l'ordonnance assez compliquée que présente cette longue suite de niches circulaires et carrées, semble militier en faveur de cette opinion, ainsi que les deux massifs en avant corps qui paraissent destinés à supporter un perron : mais la disposition insolite et la grandeur toujours décroissante de ces niches, des extrémités au centre, le peu de largeur qu'aurait eue une porte centrale resserrée entre les deux pilastres de la salle centrale, largeur qui n'est que d'un mètre 50 centimètres, semblent combattre cette opinion et commandent au moins la plus grande réserve dans un jugement à porter. Qu'on ne dise pas que des portes auraient pu être pratiquées dans les grandes niches extrêmes : une pareille suppo-

(1) C'est une erreur d'affirmer que les briques ne parurent dans les constructions romaines qu'à l'époque des Antonin. Auguste disait en parlant de Rome : « J'ai trouvé une ville de briques, je vous la rends de marbre. » Donc, avant cet empereur, on employait les briques dans les édifices, et si sous son règne elles ne reparurent plus à Rome dans le grand appareil, elles ne furent point pour cela exclues dans les provinces des monuments publics, surtout lorsque l'économie commandait leur emploi.

sition serait absurde, puisque nous retrouvons une cuve adossée au centre d'une de ces niches. Quant aux grandes niches carrées, elles ne peuvent pas non plus avoir servi à deux entrées latérales, puisque derrière se trouvent des murs. Ainsi, l'entrée ne peut avoir existé qu'au milieu, si elle a existé.

Ces substructions furent-elles un intérieur de salle ? Le manque absolu de constructions du côté de la rivière, au moins visibles à 20 mètres, c'est-à-dire dans toute la largeur du canal ; la terminaison régulière, et non en arrachement, de toutes ces constructions ; la direction brusque et générale des aqueducs, ainsi que leur pente qui se précipite tout-à-coup, suffisent pour faire rejeter cette pensée tout-à-fait inadmissible.

Quant à l'hypothèse d'un bâtiment accessoire et attenant à un mur d'enceinte, l'importance des constructions adossées à ces murs, le nombre et la grandeur des conduits et aqueducs doivent la faire rejeter sans autre examen.

D'après l'exposé des détails que nous venons de donner et leur exactitude, nous croyons pouvoir émettre cette opinion : que les substructions mises à découvert ont pu servir de façade à un vaste édifice ; que cet édifice fut consacré à des thermes, que sa structure, loin d'être riche, magnifique, semble, au contraire, avoir été parcimonieuse, et qu'il fut bâti dans le premier siècle de la domination romaine (1).

En résumé, nous rétablirons donc ainsi les thermes de Vésune. Au centre, une ordonnance régulière alternée de niches circulaires et de niches carrées avec une porte au milieu. Aux deux extrémités, deux vastes ordonnances, données par les grandes niches, surmon-

(1) J'aurais désiré donner ici le plan de ces substructions, dressé par M. Auguste Bouillon, jeune homme d'une grande intelligence et de beaucoup d'avenir. Mais ce jeune architecte a désiré attendre le résultat des nouvelles fouilles pour rendre son travail plus complet.

tées peut-être d'un fronton et décorées certainement de fontaines ou de gradins (1). Les niches pouvaient être destinées à recevoir des statues et les gradins à recevoir ce que l'on appelait des écoles où, avant et après le bain, la population instruite et éclairée de Vésune venait se livrer aux exercices de la parole ou à des dissertations philosophiques.

Quant à retrouver exactement le plan et la distribution des thermes de Vésune, quoique d'une grande simplicité, à en juger par ce qui est découvert, je crains que nous ne soyons pas plus heureux que Palladio et Serlio, qui, malgré tous leurs efforts et leurs savantes recherches, ne purent jamais reconstituer ni le plan ni la distribution des thermes de Rome. Cependant, ces édifices ne furent pas tellement dévastés, tellement ruinés, qu'il n'en reste bien encore de magnifiques vestiges qui font l'admiration du monde artistique. En 1847, j'eus le bonheur de visiter, d'étudier les débris majestueux de ces chefs-d'œuvre créés par de sublimes intelligences et détruits par d'ignobles barbares. On nous saura gré d'en dire ici un mot pour donner une idée générale de la somptuosité des établissements de ce genre. Je l'emprunte à mon livre *Sur les délices de Rome*. Des huit cent cinquante-six bains publics que possédait l'ancienne capitale de l'univers, d'après la statistique de Festus et Publius Victor, on ne retrouve plus que les ruines de ceux de Paul Emile, d'Agrippa, de Livie, de Néron, de Caracalla, de Dioclétien, de Tite et de Constantin.

(1) Des frontons sur des niches n'ont rien d'extraordinaire. Dans la circonférence du Panthéon, le monument le plus beau de Rome ancienne, j'ai compté huit niches de celles que les Romains appelaient *Ædicula*. Toutes sont ornées d'un fronton soutenu par deux colonnes d'ordre corinthien en jaune antique, en porphyre et en granit. Ces niches étaient encore intactes au XVI^e siècle; elles ont été transformées en autels sans trop altérer leur forme primitive. Le grand Raphaël est enterré dans l'une d'elles, la troisième à gauche en entrant. Une inscription en marbre indique son tombeau.

Les bains de Paul Emile étaient situés au pied du mont Quirinal. Ce fut sur leurs débris que fut élevé d'abord un beau palais, occupé aujourd'hui en grande partie par les religieuses cloîtrées de Sainte-Catherine de Siene. Ces thermes étaient très vastes et s'étendaient jusqu'à l'église de Sainte-Agathe. Près de ces ruines se trouve une tour surnommée de Néron. C'est de là, dit la tradition, que cet empereur considérait, comme un spectacle magnifique, l'incendie de Rome.

Les thermes d'Agrippa étaient adossés au Panthéon. Parmi les nombreuses statues qu'ils renfermaient, il y en avait une en bronze du célèbre Lysippe, ouvrage d'une telle perfection, dit Pline, que Tibère l'ayant fait transporter dans son palais, le peuple en fut si mécontent, que l'empereur la fit replacer dans l'endroit où elle était. Les ruines actuelles ont pu appartenir aux thermes d'Agrippa par un agrandissement, mais elles n'appartiennent point au siècle d'Auguste. Je les crois du IV^e siècle.

Les thermes de Livie venaient récemment d'être découverts lorsque j'étais à Rome. Ils sont situés dans les jardins Farnèse, créés par Paul III, et appartiennent aujourd'hui au roi de Naples. Ces ruines faisaient partie jadis du palais des Césars; on y voit encore les restes de la fameuse bibliothèque palatine qu'Auguste avait fait construire et ceux d'un temple d'Apollon. Ces bains de Livie ne consistaient, lorsque je les ai vus, qu'en deux salles dont la voûte cylindrique était ornée de peintures à fresque. Ces peintures sont des arabesques gracieuses partant toutes d'un grand médaillon qui leur sert de centre. Ces médaillons sont dorés et offrent des divinités en bustes ou en pieds; on eût dit ces peintures faites d'hier, tant leurs couleurs étaient fraîches et vives. Des ouvriers continuaient les fouilles.

Les thermes de Néron, que mentionne Suétone et que loue Martial, étaient situés dans le Champ-de-Mars, près de l'église de St-Eustache. Alexandre-Sévère les fit agrandir ou restaurer, et c'est pour cela

que leurs ruines portent indifféremment le nom de ces deux empereurs.

Les thermes de Caracalla étaient situés au pied du mont Aventin, près de l'église de Ste-Balbine. Rien d'aussi magnifique que ces thermes d'après la description qu'en a donnée Olympiodore. Héliogabale et Septime-Sévère y ajoutèrent des portiques qui les rendirent immenses; on y comptait 1,600 sièges de bains de porphyre ou de marbre. C'est là que furent trouvées, dans le xvi^e siècle, le fameux torse du Belvédère, l'Hercule Farnèse et la Flore Farnésienne. Ces belles statues sont à Naples, le torse est au musée du Vatican. Dans des fouilles pratiquées plus tard et que j'ai vu continuer, on a découvert quelques centaines de statues plus ou moins bien conservées. C'était le souverain pontife Pie IX, qui occupait tous les jours à ces fouilles plus de cent ouvriers. L'étendue de ces thermes est inimaginable. Le plan est un carré de 1,050 pieds de chaque côté, et, au milieu de cet énorme carré, s'élève un bâtiment somptueux, de forme parallélogrammique, de 690 pieds de long sur 450 de large. Toutes les pièces qui composaient cet immense édifice étaient en mosaïque de pierres dures, porphyre, serpentin, jaune antique, lave noirâtre et marbre blanc; mais rien n'égale la richesse du pavé de deux cours dont les dessins désignaient la destination: ce pavé était en mosaïque très fine, représentant des gymnasiarques et des athlètes. Ces mosaïques sont aujourd'hui au palais de Latran. La grande piscine, dans laquelle l'eau arrivait par neuf ouvertures, avait 188 pieds de long sur 134 de large.

La façade de cet édifice était du côté du nord-est, et une large rue, appelée *Via-Nova*, construite par Caracalla, conduisait à un portique à arcades qui précédait tout le bâtiment et où était l'entrée principale. Ces thermes renfermaient un théâtre, une bibliothèque et un gymnase.

Les thermes de Dioclétien, moins beaux peut-être que ceux des Antonin, pouvaient recevoir à la fois

3,200 baigneurs; ils étaient de forme carrée avec une salle circulaire à chacun des angles. L'une de ces salles fut transformée en grenier par Clément XI; elle est près de l'entrée de la villa Massini. Celle qui lui est parallèle et de la même grandeur a été convertie en église dédiée à saint Bernard.

La salle principale de ces thermes est devenue une des plus belles et plus majestueuses églises de Rome. Michel-Ange, en donnant la forme d'une croix grecque à cet édifice, renferma si bien dans son plan ces antiques ruines, que le moindre coin fait symétrie dans un tout parfait. C'est en entrant dans cette église de Ste-Marie-des-Anges qu'on en aperçoit toute la magnificence. Sa longueur est de 336 pieds depuis l'entrée jusqu'au maître-autel, et la salle proprement dite en a 308 de long sur 74 de large et 84 de haut. Huit colonnes de granit, chacune d'un seul bloc de 16 pieds de circonférence et de 45 de hauteur à l'endroit même où Dioclétien les fit placer, décorent cette église; elles étaient élevées de six pieds de plus avant que Michel-Ange eût fait exhausser l'antique pavé pour l'assainir.

Suivant les mesures de Desgodets, les thermes de Dioclétien avaient 4,069 pieds de longueur et autant de largeur; ils renfermaient deux portiques, de vastes cours, des bosquets, des allées délicieuses pour se promener, des écoles, un gymnase et la fameuse bibliothèque Ulpienne, que cet empereur y fit transporter du forum de Trajan, où elle était (1).

Les thermes de Tite furent bâtis dans les jardins de Néron; mais Domitien, Trajan et Adrien les agrandirent, et l'histoire a conservé à chaque partie restaurée

(1) Après ma visite aux thermes de Dioclétien, le 20 mars, je fus voir le musée du prince Canino, où dominait surtout la conquéologie. J'y avais été invité par le prince lui-même, auquel j'avais eu l'honneur d'être présenté dans les salons du prince Lancellotti, à une soirée où j'avais été engagé.

ou agrandie le nom de son auteur. Avec ces accroissemens, ces thermes s'étendirent depuis le Coliséé jusqu'à l'église de St-Martin, et cependant ils furent moins grands que ceux de Caracalla et de Domitien. Près de ces bains était le palais de Tite, où fut trouvé le célèbre groupe du Laocoon, ce chef-d'œuvre d'Agésander, Polydore et Athénodore. Le palais, dit doré, de Néron, fit partie des bains de Tite. Cet empereur employa plusieurs des appartemens néroniens comme soutiens de ses thermes. Ce sont ces appartemens qui, déterrés, présentent des lambris dorés et des peintures en arabesques admirables par la vivacité des couleurs, la variété et l'exactitude du dessin. On dit que Raphaël, ayant connu ces fresques, en profita pour peindre les loges du Vatican, et qu'il fit remplir ensuite de décombres l'ouverture qui lui avait donné accès dans ces chambres souterraines. C'est une de ces calomnies dont la médiocrité envieuse frappe toujours le mérite. Raphaël, au contraire, présenta à Léon X un projet pour déerrer l'ancienne Rome et en rétablir l'ancien lustre.

Les thermes de Constantin sont situés dans le jardin du palais Colonna ; l'entrée de ce jardin est en face du *Monte-Cavallo*. C'était le 14 mars, un dimanche, que je les visitai ; ils furent mon début dans mes excursions archéologiques. J'étais allé faire ma visite d'arrivée à M. de Rossi, notre ambassadeur de France à Rome. Il logeait dans le palais Colonna, et, dans notre conversation, amené naturellement à me parler de ces thermes, ce diplomate habile, ce savant distingué, ce grand homme de bien, si fatidiquement enlevé à la science, m'offrit immédiatement de me les montrer. Je dus à son obligeance de connaître ces ruines et à son éminent savoir de mieux les apprécier. Ce fut dans ces bains qu'on trouva ces deux groupes d'hommes et de chevaux de forme colossale, chef-d'œuvre de la sculpture grecque, et qui, placés sur le Quirinal, lui ont fait donner le nom de *Monte-Cavallo*. On y trouva aussi la statue équestre de Marc-Aurèle,

en bronze doré. Transportée par ordre de Paul III sur la place du Capitole, elle y repose aujourd'hui sur un grand piédestal, d'un seul bloc de marbre tiré d'un fragment de corniche du forum de Nerva (1).

En parlant des thermes de Rome, à l'occasion de ceux de Vésune, ma pensée n'est point d'établir entre eux un parallèle : l'idée seule d'une telle comparaison serait ridicule; mais en donnant un aperçu de la richesse et de la somptuosité de ces établissements pour lesquels les Romains avaient déployé le plus de luxe et de magnificence, j'ai voulu montrer que si Vésune possédait un de ces édifices devenus à Rome un besoin de tous les jours pour le plébéien comme pour le patricien, elle devait cette faveur, non à son mérite particulier et personnel, mais bien plutôt à la présence des Pompée, auxquels elle eut la gloire de servir de refuge et d'asile.

FIN.

(1) Je visitais le Capitole, lorsque, me trouvant en face de la statue de Marc-Aurèle, j'entendis prononcer mon nom. C'était M^{me} Nisard, la femme du savant académicien, et ses deux filles qui, m'ayant aperçu, venaient à moi. Je m'attendais peu à une aussi heureuse rencontre. Je leur fis une visite le lendemain, le 19 mars 1847. Elles logeaient rue due Macelli, n° 64, près de la place d'Espagne.

LIBRAIRIE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

P